



Modalités des ALSH [accueils de loisirs sans hébergement] à compter du 1er septembre 2023



LE FONCTIONNEMENT



• Les réservations

Toute fréquentation doit faire l'objet d'une réservation via le portail enfance jeunesse en respectant les délais ci-contre.



**TOUS LES TEMPS NON RÉSERVÉS SERONT FACTURÉS
LE DOUBLE DU TARIF APPLIQUÉ À LA FAMILLE.**

• Les annulations

Toute annulation de réservation doit se faire en respectant le délai ci-contre et via le portail enfance jeunesse.



**EN CAS D'ABSENCE, SANS ANNULATION, LE TEMPS
RÉSERVÉ SERA FACTURÉ SAUF EN CAS DE MALADIE ET
SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL.**

ALSH

**Au moins 7
jours avant le
jour d'accueil de
l'enfant***

*la réservation doit être confirmée
par la direction de l'ALSH sur le portail
enfance jeunesse

ALSH

**Au moins 7 jours
avant le jour
d'accueil
de l'enfant**



LES TARIFS

• Le mode de facturation

Les tarifs sont basés sur le quotient familial.

Pensez à transmettre votre attestation CAF ou MSA du mois de janvier ou votre avis d'imposition à ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr

• Les tarifs

tranches de quotient	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée avec repas		Journée sans repas		Journée et nuitée	
			Résident Coeur de Garonne	Résident extérieur	Résident Coeur de Garonne	Résident extérieur	Résident Coeur de Garonne	Résident extérieur
			0-400	4.16 €	3.71 €	2.55 €	22.15 €	2.45 €
401-600	5.08 €	4.53 €	4.05 €	23.15 €	3.88 €	21.95 €	8.00 €	34.00 €
601-800	6.01 €	5.36 €	5.55 €	24.15 €	5.32 €	22.95 €	10.00 €	35.00 €
801-1000	6.93 €	6.18 €	7.04 €	29.15 €	6.75 €	27.95 €	12.00 €	40.00 €
1001-1200	7.85 €	7.00 €	8.54 €		8.19 €		14.00 €	
1201-1400	8.78 €	7.83 €	10.04 €		9.63 €		16.00 €	
1401-1600	9.70 €	8.65 €	11.54 €		11.06 €		18.00 €	
1601-1900	10.62 €	9.47 €	13.04 €		12.50 €		21.00 €	
1901-2300	11.55 €	10.30 €	14.53 €		13.94 €		23.00 €	
2301+	12.47 €	11.12 €	16.03 €		15.37 €		25.00 €	
résidents hors territoire	15.17 €	13.97 €						

* Les repas sont compris dans le tarif et facturés par Coeur de Garonne sauf pour les enfants ayant un PAI alimentaire pour qui le tarif de la journée sans repas s'applique



AU-DELÀ DE 3 RETARDS APRÈS L'HEURE DE FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS, UNE PÉNALITÉ DE 15€ SERA FACTURÉE.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Service enfance jeunesse
136, route de Pouy-de-Touges
31430 LE FOUSSERET
Tél. 05 61 87 06 75

ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr
Portail enfance jeunesse : <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/enfance-jeunesse/portail-enfance-jeunesse/>

